



**Une APLD étendue à toute  
l'entreprise pour protéger nos  
emplois et nos statuts !!!**



Toulouse, le mercredi 7 octobre 2020,

Malgré un carnet de commande qui ne diminue pas (7500 avions soit 8 à 9 années de travail), un retour à l'équilibre financier prévu fin 2020, la Direction d'AIRBUS continue le chantage à l'emploi en proposant un accord APLD (Activité Partielle de Longue Durée) au périmètre limité, qui ne permet pas le maintien de tous les emplois visés par le PSE, ouvrant ainsi la porte à un accord APC (Accord de Performance Collective) qui a vocation à s'attaquer à nos statuts.

Pour stopper cette casse sociale, nous appelons les salariés à la mobilisation. Nous demandons que la Direction d'AIRBUS utilise pleinement les outils mis à sa disposition et financés par la Collectivité, et donc un accord APLD réellement protecteur de tous les salariés, avec :

- **Une APLD étendue à l'ensemble du personnel** : pour que l'emploi et les compétences soient garantis sur toute l'entreprise et pas seulement à la production. Airbus a besoin de tous les salariés pour la reprise et pour préparer le futur,
- **Un taux de l'APLD cohérent avec l'activité réelle des salariés** : les salariés ne doivent pas se retrouver à faire 5 jours de travail en 4 jours ou 36 heures de travail en 30 heures,
- **Une application d'APLD équitable entre les salariés** : avec une compensation intégrale des pertes de revenus et le maintien des cotisations des retraites complémentaires, plus une organisation du travail avec une répartition collective de la charge de travail.

Ces revendications sont largement partagées avec les autres organisations syndicales qui ont été appelées à nous rejoindre dans une lettre le 2 octobre 2020 (copie de cette lettre au verso).

C'est pourquoi nous appelons tous les salariés à nous rejoindre pour défendre ces revendications.

---

**Rendez-vous  
Jeudi 8 octobre 2020 à 12H  
Rond-point de la Crabe  
Airbus Saint Martin**

---



Toulouse, le 2 octobre 2020

A l'attention des élus et mandatés des organisations syndicales FO, CFE-CGC, CFTC, CFDT

Chers Collègues,

Le 8 juillet à l'appel de vos organisations syndicales, plus de 8 000 salariés Airbus sont sortis des ateliers et des bureaux de notre entreprise. La CGT était présente dans le cortège, nous serons toujours de toutes les mobilisations des salariés, seul moyen selon nous de peser face à la volonté de la direction de détruire l'emploi et d'attaquer le statut des salariés.

Depuis, les négociations ont avancé sur l'accord majoritaire et sur l'activité partielle longue durée (APLD). L'accord majoritaire définit les mesures d'accompagnement du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) comme les mesures de départ volontaire ou les conditions de licenciement.

C'est vrai, nous avons des divergences fortes sur l'accord majoritaire : la CGT en refuse le principe qui selon nous permet le chantage à l'emploi, pour nous emmener vers un Accord de Performance Collective (APC) et attaquer le statut des salariés.

Pour autant, concernant l'APLD, nous observons des convergences entre nos points de vue. Elles s'expriment à la fois dans les négociations et dans la presse.

Comme vous, nous souhaitons l'extension du dispositif APLD à l'ensemble de l'entreprise, solution qui permet le maintien de tous les emplois comme indiqué dans l'un des scénarios du rapport du cabinet d'expert Stratorg.

Comme vous, nous souhaitons que le dispositif soit appliqué de façon équitable entre les salariés : que ceux fortement impactés par l'activité partielle ne soient pas plus pénalisés que ceux qui n'en feront pas, en matière de salaires, en matière de droits, par exemple à la retraite complémentaire.

Comme vous, nous refusons la division des salariés, nous refusons un "Airbus à deux vitesses". Pourquoi cette volonté délibérée de la direction de ne pas protéger l'ensemble des salariés, que leur activité soit directement liée ou non à la production? L'APLD, c'est le dispositif qui permet le maintien des emplois et des compétences. L'aéronautique est face à des enjeux colossaux, ceux posés par la crise COVID et ceux posés par la crise écologique. Pour préparer le futur, décarboner l'aviation comme l'exige la situation écologique et comme le prévoit à juste titre Guillaume Faury, Airbus aura besoin de tous les salariés.

Rien n'oblige à la signature dès lundi matin d'un accord APLD au rabais, comme l'impose la direction. 50 000 à 70 000 emplois seraient menacés dans la filière. Avec l'APLD, Airbus a la possibilité et la responsabilité de stopper cette fuite en avant. Nous avons encore du temps pour imposer nos revendications communes.

Pour cela, nous vous proposons de participer à une action commune le 8 Octobre entre 12h et 14h, sur le rond-point de la Crabe et sur les autres sites le même jour ou à une autre date que l'on peut définir ensemble, ainsi que les mobilisations suivantes. Organisons ensemble la mobilisation des salariés, seul moyen de peser face à la volonté de la direction de détruire l'emploi et d'attaquer le statut des salariés.

Sincères salutations,

Patrice THEBAULT  
DSC CGT Airbus Commercial Aircraft

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrice Thebault', is written over a light blue horizontal line.